



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

FORMATION
MONITEUR SPORTIF
DE NATATION
2018 / 2019



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

DESCRIPTION

Le Moniteur Sportif de Natation est un professionnel des activités de la Natation : il intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre les jeunes de l'Ecole de Natation Française jusqu'à une pratique compétitive de niveau régional.

A cette fin, il exerce les fonctions suivantes :

- **Fonction d'accueil et de gestion d'un public, de tuteur d'un stagiaire :**
 - Il assure la gestion administrative et technique des pratiquants,
 - Il participe à la promotion et au développement de son activité au sein du club,
 - Il s'implique dans la formation des cadres par l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire.
- **Fonction d'encadrement en sécurité dans une démarche d'éducation à la citoyenneté :**
 - Il conçoit le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club et le plan d'entraînement pour une pratique compétitive jusqu'au niveau régional,
 - Il conduit en sécurité les activités à vocation sportive dans le cadre de l'Ecole de Natation Française et de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages ainsi que les activités dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional,
 - Il évalue les effets de son action pédagogique,
 - Il accompagne un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées.
- **Fonction technique :**
 - Il fait appliquer les règlements dans le cadre de l'initiation jusqu'à la pratique compétitive de niveau régional,
 - Il assure la sécurité des pratiquants et des tiers.
- **Fonction de coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club :**
 - Il anime l'équipe pédagogique,
 - Il gère la logistique,
 - Il régule la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club.



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (**UC**) constitutives du Moniteur Sportif de Natation (UC1 à UC4). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

- UC1** EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- UC2** EC d'encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3** EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC4** EC de coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club

*EC : être capable de

RESPONSABLES DE FORMATION

La formation au Moniteur Sportif de Natation est mise en œuvre par l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine.

Directrice de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :	Catherine PRAT
Responsable pédagogique de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :	Philippe BARRIERE
Responsables de la Formation MSN :	
- site de Bordeaux (Gironde) :	Annie DURRIEU
- site de Bordeaux (Pyrénées Atlantiques) :	Roland CABANES
- site de Limoges :	Guilhaine SEBILLOTTE
- site de Poitiers :	Xavier MOURIER

LISTE DES FORMATEURS ET QUALIFICATIONS

Les formateurs sont :

- dirigeants au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation, ayant une compétence spécifique en lien avec le thème abordé,
- ou éducateurs titulaires d'une qualification fédérale ou d'un diplôme de l'Etat de niveau au moins équivalent à celui de la formation et justifiant au minimum de 2 années d'expérience.



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

Epreuve 1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Moniteur Sportif de Natation, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20 minutes maximum

Effectif de participants : 6 minimum



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif la préparation d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Présenter les principes généraux du programme sportif de sa discipline.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du **(à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**. La période de remédiation se déroule jusqu'au **(à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	146 h
Formation en centre – pratique avec les formateurs	104 h
Formation en centre – retour d'alternance	14 h
Travail personnel individuel	75 h
Stage en situation au sein d'un club d'accueil	200 h
Accompagnement d'un déplacement	12 h

Soit un TOTAL de	551 h 00
-------------------------	-----------------

Description détaillée des contenus de la formation en centre :

Domaines	Nombre d'heures en centre
PRMSP	7
Sécurité	16
Accompagnement lors d'un déplacement	9
Communication	7
Connaissance du club	19
Coordination d'un projet, d'une équipe	5
Accompagnement des BF, tutorat	8
Conception du projet pédagogique de l'ENF	21
Conception du projet pédagogique d'entraînement	4
Connaissances réglementaires	8
ENF	21
Différentes nages	30
Connaissance des publics	7
Approche pédagogique	2
Séance	41
Habiletés mentales	3
Travail à sec, préparation physique	5
Autonomie du pratiquant	3
Rôle de l'éducateur	6
Mobilisation des connaissances spécifiques	28
TOTAL	250



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LES LIEUX DE LA FORMATION

En cours

DATES DE LA FORMATION

En cours

LA CERTIFICATION

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

Epreuve 1- Dossier

Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club.

Cette épreuve permet de valider l'UC1 du MSN.

Epreuve 2- Epreuves pédagogiques

- a)- Séance pédagogique ENF.

Conception du cahier pédagogique, préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe de l'ENF) suivie d'un entretien d'une durée de 20' maximum avec le jury. La séance doit avoir une durée minimum de 30' minimum.

A noter : Les titulaires d'un Brevet fédéral 2^{ème} degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue sont dispensés de la partie 2 a : séance pédagogique ENF, de l'épreuve certificative n°2.

- b)- Séance d'entraînement.

Mise à disposition du plan d'entraînement, préparation d'une fiche de séance, conduite d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien d'une durée de 30' maximum avec le jury. La séance doit avoir une durée de 45' minimum.

Cette épreuve permet de valider l'UC2 du MSN.

Epreuve 3- Epreuves pratiques

- Etape 1 : Test de sécurité
- Etape 2 : Entretien d'une durée de 10' maximum portant sur la prévention des comportements à risque.
- Etape 3 : Entretien d'une durée de 10' maximum portant sur les techniques et principes d'action de sa discipline.
- Etape 4 : Test de l'ENF 3 Pass'compétition dans sa discipline



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

A noter : Les titulaires d'un test ENF 3 Pass'compétition de la FFN sont dispensés de l'étape 4 de l'épreuve certificative n°3.

Cette épreuve permet de valider l'UC3 du MSN.

Epreuve 4- Dossier

Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'École de Natation Française au sein du club.

Cette épreuve permet de valider l'UC4 du MSN.

